



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

**S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »
C/O SOCIÉTÉ OPPORTUNITÉS
9 AVENUE BUGEAUD
75116 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS





**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »

C/O Société Opportunités
9, avenue Bugeaud
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

A l'Assemblée générale de la société HYDRO-EXPLOITATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « S.A. HYDRO-EXPLOITATIONS » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 30/04/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, et le cas échéant le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des écarts d'acquisition.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30/04/2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à BASSUSSARRY,
Le 15 Juillet 2020



Pour la F.A.C.
Le Commissaire aux comptes
Jacques CAUSSADE

GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS

HYDRO-EXPLOITATIONS

**Etats financiers consolidés
établis en application des
règles comptables françaises
au 31 décembre 2019**

S.A. GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS

Société Anonyme au capital de 1 968 000 €

9, Avenue Bugeaud

75 116 Paris

RCS Paris 775 554 595

 *sygnatures*

8 chemin de la Terrasse BP 45122 - 31512 Toulouse Cedex 5
Tél : 05 62 47 73 73 – Fax : 05 62 47 73 74 – www.sygnatures.com
SAS au capital de 324 366 € RCS Toulouse B333 321 628

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs immobilisés		4 531	5 193
Ecart d'acquisition	6.1	996	1 140
Immobilisations incorporelles	6.2	13	15
Immobilisations corporelles	6.2	3 506	4 022
Immobilisations financières	6.3	16	16
Actifs circulants		3 092	2 512
Stocks et en-cours	6.5		
Clients et comptes rattachés	6.6	296	383
Impôts différés actifs	6.14	0	(0)
Autres créances et comptes de régularisation	6.7	125	208
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.8	2 670	1 921
Total Actif		7 623	7 706
Capitaux propres		3 257	3 197
Capitaux propres (Part du Groupe)		3 257	3 197
Capital social	6.9	1 968	1 968
Primes liées au capital		1 908	1 908
Réserves consolidées		(680)	(787)
Résultat net (Part du Groupe)		60	107
Intérêts minoritaires			
Droits des concédants	3.3.2	941	924
Provisions pour risques et charges	6.10	165	142
Dettes		3 259	3 443
Emprunts et dettes financières	6.11	2 052	2 215
Fournisseurs et comptes rattachés	6.12	419	361
Impôts différés passifs	6.14	73	81
Autres dettes et comptes de régularisation	6.13	715	787
Total Passif		7 623	7 706

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	7.1	1 986	2 302
Autres produits d'exploitation	7.2	7	4
Produits d'exploitation		1 993	2 305
Achats consommés	7.3	(39)	(41)
Services extérieurs	7.4	(1 116)	(1 151)
Charges de personnel	7.5	(201)	(135)
Impôts et taxes		(202)	(163)
Dotations aux amortissements	7.6	(518)	(584)
Provisions et dépréciations	7.6	2	0
Résultat d'exploitation (EBIT)		(81)	230
Produits financiers		7	1
Charges financières		(37)	(42)
Résultat financier	7.7	(30)	(41)
Résultat courant		(111)	189
Produits exceptionnels		500	56
Charges exceptionnelles		(158)	(7)
Résultat exceptionnel	7.8	341	50
Impôts sur le résultat	7.9	(26)	13
Résultat net des entités intégrées		205	251
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	6.1	(144)	(144)
Résultat net de l'ensemble consolidé		60	107
<i>Dont Part du Groupe</i>		<i>60</i>	<i>107</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>			

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat net total des sociétés consolidées		60	107
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	7.6	685	723
Amortissement financier de caducité sur droits des concédants	3.3.2	17	
Intérêts financiers non décaissés	6.11	2	
Elimination des plus ou (moins) values de cession	7.8	(0)	(0)
Elimination de la variation des impôts différés	6.14	(9)	(13)
Marge brute d'autofinancement (MBA)		756	817
Variation des stocks nets	6.15	0	0
Variation des créances clients nettes	6.15	86	(34)
Variation des autres créances nettes	6.15	83	(75)
Variation des dettes fournisseurs	6.15	59	64
Variation des autres dettes	6.15	(71)	22
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)		156	(23)
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		912	794
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	7.3	0	(28)
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)		0	0
Subventions d'investissement encaissées		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisation financières		0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Incidence des variations de périmètre		0	0
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		0	(28)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
Augmentations de capital en numéraire		0	0
Variation des autres fonds propres	3.3.2		202
Augmentations des dettes financières		0	6
Remboursement des emprunts et intérêts décaissés	6.11	(280)	(403)
Financements issus des parties liées	6.11	116	0
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		(164)	(195)
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		748	571
Trésorerie nette à l'ouverture	6.8	1 921	1 351
Trésorerie nette à la clôture	6.8	2 670	1 921
Variation de trésorerie nette		748	571

Des reclassements de présentation ont été effectués dans le tableau des flux de trésorerie au 1^{er} janvier 2019 (cf. Note 5.2 pour la comparabilité des exercices).

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	résultats de l'exercice	Total Capitaux propres (Part du Groupe)	Total Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 968	1 908	(634)	(153)	3 090		3 090
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(153)	153			
Distribution de dividendes et résultat							
Résultat net de l'exercice				107	107		107
Augmentation de capital							
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 968	1 908	(787)	107	3 197		3 197
Affectation du résultat de l'exercice précédent			107	(107)			
Distribution de dividendes et résultat							
Résultat net de l'exercice				60	60		60
Augmentation de capital							
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 968	1 908	(680)	60	3 257		3 257

SOMMAIRE DES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.	Présentation du Groupe HYRO EXPLOITATIONS.....	8
2.	Faits significatifs de la période.....	9
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
3.1.	Référentiel comptable	9
3.1.1.	Base de préparation des états financiers consolidés.....	9
3.1.2.	Utilisations d'estimations de la Direction	9
3.2.	Modalités de consolidation	10
3.2.1.	Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées	10
3.2.2.	Méthodes de consolidation	10
3.2.2.1.	Participations contrôlées exclusivement : intégration globale	10
3.2.2.2.	Opérations éliminées dans les états financiers consolidés.....	10
3.2.2.3.	Intérêts minoritaires.....	10
3.3.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	11
3.3.1.	Ecart d'acquisition	11
3.3.2.	Comptabilisation des concessions et autorisation d'exploitation : immobilisations sous concession et droits des concédants	11
3.3.3.	Autres immobilisations corporelles et incorporelles	12
3.3.4.	Dépréciation des actifs immobilisés.....	12
3.3.5.	Immobilisations financières	12
3.3.6.	Stocks	13
3.3.7.	Créances clients et dettes fournisseurs.....	13
3.3.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13
3.3.9.	Avantages du personnel	13
3.3.10.	Autres provisions pour risques et charges	13
3.3.11.	Provisions pour renouvellement.....	13
3.3.12.	Dettes financières.....	13
3.3.13.	Reconnaissance des revenus.....	14
3.3.14.	Fiscalité.....	14
3.3.14.1.	Impôts sur les sociétés.....	14
3.3.14.2.	Impôts différés	14
3.3.15.	Résultat exceptionnel	14
4.	Informations relatives au périmètre de consolidation	14
5.	Informations permettant la comparabilité des comptes.....	15
5.1.	Variation de périmètre	15
5.2.	Changements de présentation et de méthodes comptables	15
6.	Informations relatives aux postes du bilan consolidé	16
6.1.	Ecart d'acquisition	16
6.2.	Immobilisations incorporelles.....	16
6.3.	Immobilisations corporelles.....	17
6.4.	Immobilisations financières	18
6.5.	Stocks et en-cours.....	18
6.6.	Créances	18
6.7.	Autres créances	19
6.8.	Trésorerie nette.....	19
6.9.	Capitaux propres	20
6.9.1.	Capital social.....	20
6.9.2.	Dividendes.....	20
6.10.	Provisions pour risques et charges.....	21
6.11.	Emprunts et dettes financières	22
6.12.	Dettes fournisseurs.....	23
6.13.	Autres dettes	23
6.14.	Impôts différés	24
6.15.	Détail du Besoin en fonds de roulement	25

7.	Informations relatives aux postes du compte de résultat	26
7.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	26
7.2.	Autres produits d'exploitation	26
7.3.	Achats consommés	26
7.4.	Services extérieurs	27
7.5.	Charges de personnel	27
7.6.	Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	28
7.7.	Résultat financier	28
7.8.	Résultat exceptionnel	28
7.9.	Impôts sur le résultat	29
8.	Autres informations	30
8.1.	Évènements postérieurs à la clôture	30
8.2.	Information sectorielle	30
8.3.	Effectif	30
8.4.	Rémunérations allouée aux membres des organes d'administration et de direction	31
8.5.	Engagements hors bilan	31
8.6.	Honoraires des commissaires aux comptes	31

1. Présentation du Groupe HYRO EXPLOITATIONS

Ce document contient les comptes consolidés annuels de la société HYDRO EXPLOITATIONS et de ses filiales, désignées sous l'appellation « Groupe HYDRO EXPLOITATIONS » ou « Groupe », pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

HYDRO EXPLOITATIONS est une société anonyme de droit français et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 554 595. Son siège social est situé au 9 Avenue Bugeaud à Paris (75116).

Les actions de la société HYDRO EXPLOITATIONS sont cotées sur le marché libre Euronext Access.

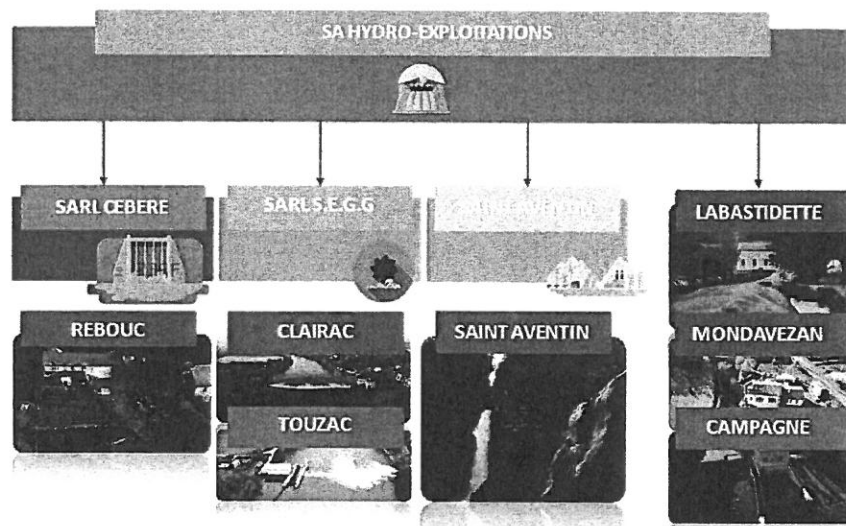
Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises et ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Les comptes consolidés ont fait l'objet d'un audit.

Le Groupe HYDRO EXPLOITATIONS est spécialisé dans la production de petite électricité à partir de l'énergie hydraulique et exploite au 31 décembre 2019 les différents droits d'eau suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Département	Nature des droits d'eau	Fin des droits d'eau
Campagne	11 - Aude	Autorisation	2056
Mondavezan	31 - Haute Garonne	Concession	2019
Labastidette	31 - Haute Garonne	Concession	2014
Saint Aventin	31 - Haute Garonne	Autorisation	2017
Cerbère - Rebouc	65 - Hautes Pyrénées	Concession	2028
Clairac	46 - Lot	Concession	2030
Touzac	46 - Lot	Concession	2016

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2019



2. Faits significatifs de la période

Le contrat de concession de la centrale de MONDAVEZAN est arrivé à son terme au 31 décembre 2019. Compte tenu des valeurs nettes comptables restant à cette date, il a été décidé de pratiquer à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2013 des amortissements de caducité sur les biens de non-retour inscrits au registre.

La société SEEG a perçu sur 2019 plusieurs indemnités d'assurance relatives à des sinistres antérieurs sur la centrale de TOUZAC. Ces indemnités d'assurance sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

3.1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux principes comptables et règles en vigueur en France définis par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement CRC n°99-02 et règlement ANC n°2014-03 actualisé en 2018).

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est le millier d'Euro (K€).

3.1.2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers implique de la part de la direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement sur les éléments suivants :

(a) Provisions

La Direction analyse avec ses conseils juridiques les litiges et évalue les provisions à comptabiliser s'il est nécessaire de réaliser une sortie de trésorerie pour le Groupe.

(b) Provisions pour renouvellement

La Direction analyse avec les autorités de régulation et évalue les dépenses de renouvellement de certains actifs concernés par l'obligation de maintien en bon état des ouvrages concédés.

(c) Impôts différés sur déficits fiscaux reportables

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont comptabilisés si la Direction dispose d'une visibilité suffisante dans la récupération de ces déficits fiscaux reportables au regard des règles fiscales d'imputation et d'étalement.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Date de clôture et comptes individuels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes sociaux des sociétés filiales de la société HYDRO EXPLOITATIONS. Tous ces comptes sont arrêtés au 31 décembre 2019 et couvrent une période de 12 mois.

Les comptes individuels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

3.2.2. Méthodes de consolidation

3.2.2.1. Participations contrôlées exclusivement : intégration globale

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles à la date de clôture des comptes sont pris en considération.

Les états financiers de filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entité consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entité consolidante dits « Part du Groupe », et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « Intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entité intégrée globalement et les autres entités consolidées.

3.2.2.2. Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Dans les états financiers consolidés il est procédé à l'élimination des éléments suivants :

- Comptes réciproques de créances et de dettes ;
- Opérations internes au Groupe (achats, ventes, dividendes, marges internes ...) ;
- Provisions constituées au titre d'entités consolidées ;
- Toute autre opération impliquant deux, ou plus, entités du Groupe.

3.2.2.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés pour leur valeur comptable dans les états financiers.

Les intérêts dans les capitaux propres et le résultat net des entreprises intégrées globalement revenant aux associés ou actionnaires autres que l'entreprise consolidante sont présentés dans des rubriques distinctes :

- au passif du bilan consolidé, en dehors des capitaux propres groupe et des dettes,
- au compte de résultat, après le résultat net total dans le compte de résultat consolidé.

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

3.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

3.3.1. Ecart d'acquisition

Le Groupe comptabilise les acquisitions d'entité selon la méthode dite de l'acquisition conformément au règlement CRC n°99-02 actualisé.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur le jour de l'acquisition. Les frais d'acquisition externes supportés sont comptabilisés dans le coût d'acquisition des titres dans les comptes consolidés.

Le Groupe évalue les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans le solde net des actifs et passifs identifiables acquis évalués à la juste valeur, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition à l'actif immobilisé. Conformément au règlement CRC n°2005-10, les écarts d'évaluation reconnus sur les actifs identifiables sont limités afin de ne pas créer un écart d'acquisition négatif.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. La durée retenue par la Direction est de 20 ans.

Le Groupe apprécie à la clôture s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué sur la base d'hypothèses à moyen terme retenues par le Groupe, principalement selon la méthode d'un multiple d'Ebitda. Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur recouvrable d'un écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable.

3.3.2. Comptabilisation des concessions et autorisation d'exploitation : immobilisations sous concession et droits des concédants

Les immobilisations relatives aux concessions et autorisations d'exploitation des droits d'eau sont comptabilisées à l'actif du bilan du Groupe conformément à l'article 621-8 du Référentiel comptable français.

Les immobilisations sous concession ou autorisation d'exploitation ont une nature de bien de retour compte tenu de l'obligation de restitution à la fin de la période de concession ou d'autorisation d'exploitation, et font l'objet d'un amortissement pour dépréciation sur la durée de vie économique des installations.

Un amortissement financier de caducité est comptabilisé sur la durée restant à courir sur la concession ou d'autorisation d'exploitation pour les équipements et installations dont le contrat prévoit qu'ils seront remis à titre gratuit au concédant. L'amortissement financier de caducité est présenté dans le poste « Autres charges » et constitue une charge d'exploitation du résultat. L'amortissement financier de caducité est comptabilisé en contrepartie du poste « Droits aux concédants », et ayant un caractère financier est présenté en « Autres fonds propres » au passif du bilan consolidé. Le poste « Droits aux concédants » est soldé à la fin de la durée de la concession ou de l'autorisation d'exploitation en contrepartie de la valeur brute des équipements et installations restitués.

Les dépenses immobilisées relevant de la simple obligation d'entretien ne font pas l'objet d'un amortissement financier de caducité.

Des provisions pour renouvellement sont constituées sur les actifs concernés par une obligation de maintien en bon état (cf. Note 3.3.11 ci-après), en particulier les éléments de maçonnerie des canaux d'amenée.

3.3.3. Autres immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles, figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition ou de production, ou leur juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'une acquisition, diminué des amortissements cumulés et des dépréciations liées à des pertes de valeur constatées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 35 ans
Agencement des constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	4 à 10 ans
Terrains et agencements	Linéaire	50 ans
Matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans

3.3.4. Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, à durée de vie définie ou indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de la période, et que leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont éventuellement réalisés en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

3.3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Participations ne répondant pas aux critères présentés en note 3.2.2.1, et les participations répondant aux critères présentés en note 3.2.2.1 mais non consolidées du fait de leur caractère non significatif. Ces participations sont initialement comptabilisées pour leur prix d'acquisition (frais de transaction inclus). A chaque arrêté, ces participations sont évaluées à leur juste valeur. En l'absence de marché actif, le Groupe évalue la juste valeur d'une participation non consolidée sur la base d'une quote-part de capitaux propres et sur les perspectives de rentabilité de la participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées en charges financières.
- Dépôts et cautionnements : ces actifs sont comptabilisés sur la base des montants payés. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés.

3.3.6. Stocks

Le Groupe ne possède pas de stocks au 31 décembre 2019 ni au 31 décembre 2018.

3.3.7. Créances clients et dettes fournisseurs

Les créances clients sont évaluées à leur juste valeur et principalement composées de la différence entre le chiffre d'affaires constaté à l'avancement et les encaissements reçus des clients.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur de recouvrement estimée, c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés, est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme sont évalués à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.3.9. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués et présentés selon :

- Les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales et les primes payables. Ces avantages à court terme sont présentés dans le compte de résultat sur la ligne « Charges de personnel » ;
- Les avantages à long terme, telles que les médailles du travail et les indemnités pour départ en retraite.

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies.

3.3.10. Autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges, est comptabilisée dès qu'il existe une obligation, nettement précisée quant à son objet, résultant d'événements survenus ou en cours, et rendant probable une sortie de ressources mais dont l'échéance reste incertaine. Le montant provisionné est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture, en excluant les produits éventuellement attendus. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas à la date de clôture et les provisions sont ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

3.3.11. Provisions pour renouvellement

Les contrats de concession et d'autorisation imposent au Groupe le maintien en bon état de certains actifs, en particulier les maçonneries des canaux d'amenée. Une provision pour renouvellement est comptabilisée au bilan dès lors que les actifs concernés seront remis à titre gratuit à la fin de la période de concession. Ces provisions sont constituées principalement sur un cycle triennal de renouvellement des biens identifiés avec concertation des autorités de régulation. Ces provisions sont reprises en résultat l'année d'exécution des travaux dont les coûts sont présentés principalement dans le poste « Maintenance et entretien ».

3.3.12. Dettes financières

Les dettes financières sont enregistrées à leur juste valeur au moment de leur acquisition puis sont comptabilisées ultérieurement au coût amorti.

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle du Règlement CRC n°99-02 consistant à étaler sur la durée de vie de l'emprunt les frais d'émission, l'impact dans les comptes consolidés étant jugé peu significatif.

3.3.13. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction du rythme de production d'électricité et des tarifs négocié avec les opérateurs électriques.

3.3.14. Fiscalité

3.3.14.1. Impôts sur les sociétés

Les filiales du Groupe sont soumises à l'Impôt sur les sociétés. Une intégration fiscale a été mise en place et comprend les quatre sociétés du Groupe.

3.3.14.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur dans les états financiers consolidés d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale. Les différences permanentes telles que les dépréciations des écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'une fiscalité différée.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation des impôts différés sont ceux relatifs à l'entité fiscale dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif. Le taux d'imposition retenu pour les sociétés françaises est de 28% pour les bases de retournement en 2020 et de 25% au-delà de 2022.

Les effets de modification des taux d'imposition (report variable) sont inscrits dans le compte de résultat de la période au cours duquel le changement a été décidé par l'administration fiscale locale sauf lorsque la contrepartie a été comptabilisée initialement en capitaux propres, dans ce cas l'effet de changement de taux est comptabilisé également dans les capitaux propres.

Les impôts différés actifs et impôts différés passifs sont présentés en position nette (impôts différés nets) de l'entité fiscale formée par le groupe fiscalement intégré.

3.3.15. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent.

4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
SA HYDRO EXPLOITATIONS	100,0%	100,0%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
EURL SEGG	100,0%	100,00%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
SARL CERBERE	100,0%	100,0%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale
SARL HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN	100,0%	100,00%	Intégration globale	100,0%	100,0%	Intégration globale

Le périmètre de consolidation comprend 4 entités consolidées au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

5. Informations permettant la comparabilité des comptes

5.1. Variation de périmètre

Il n'y a eu aucune variation de périmètre au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

5.2. Changements de présentation et de méthodes comptables

Il n'existe pas de changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Il n'existe pas de changement de présentation comptable par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2018 à l'exception des reclassements suivants effectués au 1^{er} janvier 2019 dans le tableau des flux de trésorerie :

- L'amortissement financier de caducité est reclassé dans la partie non cash dans les flux de trésorerie afin de déterminer une marge brute d'autofinancement encaissable. L'amortissement financier de caducité est présenté au 31 décembre 2018 dans les flux de trésorerie encaissés relatifs aux opérations de financement.
- Les intérêts financiers courus non échus sont reclassés dans la partie non cash dans les flux de trésorerie afin de déterminer une marge brute d'autofinancement encaissable.

Le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 est présenté ci-dessous à titre de comparabilité entre les deux exercices comptables.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018 retraité	Reclassement	31 décembre 2018 publié
Résultat net total des sociétés consolidées	60	107		107
Dotations/Reprises aux amortissements et provisions	685	723		723
Amortissement financier de caducité sur droits des concédants	17	202	202	
Intérêts financiers non décaissés	2	2	2	
Elimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0		0
Elimination des plus ou (moins) values de cession	(0)	(0)		(0)
Elimination de la variation des impôts différés	(9)	(13)		(13)
Marge brute d'autofinancement (MBA)	756	1 022	204	817
Variation des stocks nets	0	0		0
Variation des créances clients nettes	86	(34)		(34)
Variation des autres créances nettes	83	(75)		(75)
Variation des dettes fournisseurs	59	64		64
Variation des autres dettes	(71)	22		22
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFR)	156	(23)	0	(23)
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)	912	999	204	794
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	0	(28)		(28)
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	0	0		0
Subventions d'investissement encaissées	0	0		0
Encaissement sur cession d'immobilisation financières	0	0		0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0		0
Incidence des variations de périmètre	0	0		0
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)	0	(28)	0	(28)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0		0
Augmentations de capital en numéraire	0	0		0
Variation des autres fonds propres	0	0	(202)	202
Augmentations des dettes financières	0	0	(4)	6
Remboursement des emprunts	(280)	(401)	2	(403)
Financements issus des parties liées	116			0
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)	(165)	(401)	(204)	(195)
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)	748	571	0	571
Trésorerie nette à l'ouverture	1 921	1 351		1 351
Trésorerie nette à la clôture	2 670	1 921		1 921
Variation de trésorerie nette	748	571	0	571

6. Informations relatives aux postes du bilan consolidé

6.1. Ecart d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
CERBERE	60	72
SAINT AVENTION	936	1 068
Ecarts d'acquisition nets	996	1 140
Ecarts d'acquisition à l'ouverture	1 140	1 284
Dotations aux amortissements	(144)	(144)
Variations de périmètre		
Ecarts d'acquisition à la clôture	996	1 140

6.2. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles brutes					
Logiciels informatiques	400				400
Total	400				400
Amortissements et dépréciations					
Logiciels informatiques	(385)	(2)			(387)
Total	(385)	(2)			(387)
Immobilisations incorporelles nettes	15	(2)			13

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles brutes					
Logiciels informatiques	400				400
Total	400				400
Amortissements et dépréciations					
Logiciels informatiques	(383)	(2)			(385)
Total	(383)	(2)			(385)
Immobilisations incorporelles nettes	17	(2)			15

6.3. Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles brutes					
Terrains	67				67
Agencements et aménagement sur terrains	77				77
Constructions et agencements	4 245				4 245
Immobilisations corporelles en cours	46				46
Installations techniques, matériels et outillages	7 055				7 055
Autres immobilisations corporelles	200		(0)		200
Total	11 689		(0)		11 689
Amortissements et dépréciations					
Agencements et aménagement sur terrains	(20)	(6)			(26)
Constructions et agencements	(2 606)	(167)			(2 773)
Installations techniques, matériels et outillages	(4 891)	(334)			(5 224)
Autres immobilisations corporelles	(149)	(10)			(159)
Total	(7 667)	(516)			(8 183)
Immobilisations corporelles nettes	4 022	(516)	(0)		3 506

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	31 décembre 2018
Immobilisations corporelles brutes					
Terrains	67				67
Agencements et aménagement sur terrains	77				77
Constructions et agencements	4 245				4 245
Immobilisations corporelles en cours	19	27			46
Installations techniques, matériels et outillages	7 055				7 055
Autres immobilisations corporelles	199	1			200
Total	11 661	28			11 689
Amortissements et dépréciations					
Agencements et aménagement sur terrains	(14)	(6)			(20)
Constructions et agencements	(2 433)	(173)			(2 606)
Installations techniques, matériels et outillages	(4 498)	(393)			(4 891)
Autres immobilisations corporelles	(140)	(10)			(149)
Total	(7 084)	(583)			(7 667)
Immobilisations corporelles nettes	4 577	(555)			4 022

6.4. Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2019
Immobilisations financières					
Participations non consolidées					
Titres immobilisés	0				0
Créances rattachées à des participations					
Dépôts de garantie et cautionnements versés	16				16
Total	16				16

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2018
Immobilisations financières					
Participations non consolidées	0	0	0	0	0
Titres immobilisés	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0			0	0
Dépôts de garantie et cautionnements versés	16	0	0	0	16
Total	16	0	0	5	16

6.5. Stocks et en-cours

Le Groupe ne possède pas de stocks au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 dans la mesure où l'essentiel de la production du Groupe constitue de l'électricité qui est une matière par nature non stockable.

6.6. Créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Clients et comptes rattachés	296	382
Dépréciations des créances clients	0	0
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	0	1
Créances nettes	296	383

6.7. Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances sociales	2	0
Créances fiscales	118	126
Comptes courants	0	70
Débiteurs divers	5	11
Charges constatées d'avance	1	2
Dépréciation des autres actifs courants	0	0
Autres créances et comptes de régularisation	125	208

6.8. Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	2 670	1 921
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 670	1 921
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 670	1 921
Découverts bancaires		
Trésorerie nette	2 670	1 921

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 921	1 351
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 921	1 351
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 921	1 351
Découverts bancaires		
Trésorerie nette	1 921	1 351

6.9. Capitaux propres

6.9.1. Capital social

Au 31 décembre 2019 le nombre d'actions composant le capital social de la société GROUPE HYRO EXPLOITATIONS est de 123 000 et la valeur nominale de 16 €, soit un montant total du capital social de 1 968 000 €.

La société HYDRO EXPLOITATIONS est une société cotée dont le capital se décompose au 31 décembre 2019 de :

- 96 889 actions (soit 78.77 %) par l'actionnaire de référence SAS POTAMOS ;
- 26 111 actions cotées (soit 21,23 %) sur Euronext Access et détenues par des actionnaires minoritaires.

Toutes les actions bénéficient d'un droit de vote simple.

Le Groupe ne détient pas d'actions propres dans les périodes présentées.

L'actionnaire de référence a initié le 16 janvier 2020 une offre volontaire de rachat (cf. Note 8.1 ci-après) sur les 26 111 actions cotées et une demande de radiation du marché libre Euronext Access. Suite à cette offre de rachat et au rejet de la demande de radiation, le capital social de la société HYDRO EXPLOITATION est détenu de la manière suivante :

- 108 792 actions (soit 88.44 %) par l'actionnaire de référence SAS POTAMOS ;
- 14 208 actions cotées (soit 11,56 %) sur Euronext Access et détenues par des actionnaires minoritaires.

6.9.2. Dividendes

La société GROUPE HYDRO EXPLOITATIONS n'a pas procédé à la distribution d'un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6.10. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Variation de périmètre	31 décembre 2019
Provisions pour litiges					
Provision pour indemnités départ en retraite (a)	5	2			7
Provisions pour renouvellement (b)	133	158	(133)		158
Provisions pour impôts	4		(4)		
Provisions pour risques et charges	142	160	(137)		165

(a) Le Groupe a estimé le montant des indemnités de départ en retraite en fonction des hypothèses suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Hypothèse financière		
Taux d'actualisation	1,25%	1,30%
Taux de progression des salaires	1,50%	1,50%
Taux de cotisation	35,00%	35,00%
Hypothèse démographique		
Âge de la retraite	62 ans	62 ans
Table d'espérance de vie	TRPV 93	TV 88/90
Taux de turn over	Faible	Faible

(b) Le Groupe constitue des provisions pour renouvellement des actifs remis à titre gratuit à la fin de la période de la concession ou de l'autorisation d'exploitation des droits d'eau. Ces provisions sont constituées principalement sur un cycle triennal de renouvellement des biens identifiés avec concertation des autorités de régulation. Ces travaux de renouvellement portent essentiellement sur des éléments de maçonnerie des canaux d'amenée. Ces provisions sont reprises en résultat l'année d'exécution des travaux dont les coûts sont présentés principalement dans le poste « Maintenance et entretien ».

6.11. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31 décembre 2018	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	31 décembre 2019
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 212	0	(278)	0	1 935
Emprunts issus des locations financement	0	0	0	0	0
Dettes financières vis-à-vis des parties liées (a)	0	116	(0)	0	116
Dettes financières long terme	2 212	116	(278)	0	2 050
Intérêts courus	2	2	(2)	0	2
Découverts bancaires	0	0	0	0	0
Dettes financières court terme	2	2	(2)	0	2
Endettement financier brut	2 215	117	(280)	0	2 052

(a) Financement issu de la société POTAMOS SAS, actionnaire principal de la société Hydro Exploitations SAS.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2017	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	31 décembre 2018
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 610	0	(397)	0	2 212
Dettes vis-à-vis des minoritaires	0	0	0	0	0
Dettes financières vis-à-vis des parties liées	0	0	0	0	0
Dettes financières long terme	2 610	0	(397)	0	2 212
Intérêts courus sur dettes financières	4	2	(4)	0	2
Découvert bancaire	0	0	0	0	0
Dettes financières court terme	4	2	(4)	0	2
Endettement financier brut et assimilés	2 613	2	(401)	0	2 215

L'échéancier des dettes financières par flux de décaissements futurs est le suivant :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	à 1 an	1 à 4 ans	5 ans ou plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 935	214	638	1 083
Emprunts issus des locations financement				
Dettes financières vis-à-vis des parties liées	116			116
Dettes financières long terme	2 050	214	638	1 199
Intérêts courus	2	2		
Découverts bancaires				
Dettes financières court terme	2	2		
Endettement financier brut	2 052	216	638	1 199

6.12. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	419	361
Clients - Avances et acomptes recus	0	0
Dettes fournisseurs	419	361

6.13. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes sociales	39	13
Dettes fiscales	46	5
Comptes courants	(0)	0
Autres dettes diverses	0	94
Produits constatés d'avance	631	675
Autres dettes et comptes de régularisation	715	787

6.14. Impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Variation	Reclassement	Effet des variations de taux	31 décembre 2019
Impôts différés - Actif	(0)	(0)	(0)	0	0
Impôts différés - Passif	81	8	(0)	(16)	73
Total Impôts différés nets	(81)	(8)	0	16	(73)

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Engagements de retraite	2	2
Provisions réglementées	(83)	(100)
Déficits fiscaux reportables	0	
Ecrêtement du taux d'impôt à 25% pour les différences temporaires long terme	9	17
Impôts différés nets	(72)	(81)
Non reconnaissance des déficits fiscaux reportables	0	
Total impôts différés nets reconnus	(72)	(81)

Le Groupe est constitué d'une entité fiscale SA HYDRO EXPLOITATIONS, groupe fiscalement intégré.

Les impôts différés sont évalués au taux de 28% ou de 25% en fonction des taux d'imposition en vigueur à l'échéance du retournement des différences temporaires.

Le déficit fiscal reportable de 116 K€ au 31 décembre 2018 a été intégralement absorbé sur l'exercice 2019. Il n'a pas été reconnu d'impôt différé actif sur ce déficit fiscal reportable au 31 décembre 2018. Le déficit fiscal reportable absorbé sur l'exercice 2018 était de 231 K€.

6.15. Détail du Besoin en fonds de roulement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2018	Variation du BFR	Variation de périmètre	31 décembre 2019
Stocks et en-cours nets	0	0	0	0
Créances clients nettes	383	(86)	0	296
Autres créances nettes	208	(83)	(0)	125
Dettes fournisseurs	361	59	0	419
Autres dettes	787	(71)	(0)	715
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	(556)	(156)	0	(713)

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2017	Variation du BFR	Variation de périmètre	31 décembre 2018
Stocks et en-cours nets	0	0	0	0
Créances clients nettes	347	36	0	383
Autres créances nettes	136	72	(0)	208
Dettes fournisseurs	297	64	0	361
Autres dettes	765	22	0	787
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	(578)	23	(0)	(556)

7. Informations relatives aux postes du compte de résultat

7.1. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Vente d'électricité	1 984	2 302
Ventes de marchandises		
Production vendue de services	2	
Total du chiffre d'affaires	1 986	2 302

7.2. Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	2	2
Transferts de charges d'exploitation	5	2
Autres produits	0	0
Total des autres produits d'exploitation	7	4

7.3. Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Achats de matières premières et de marchandises	0	0
Achats non stockés de matières et fournitures	(39)	(41)
Variation de stocks de matières premières et fournitures	0	0
Total des achats consommés	(39)	(41)

7.4. Services extérieurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sous-traitance	(524)	(379)
Loyer mobilier et charges locatives	(19)	0
Primes d'assurances	(101)	(94)
Publicité	(0)	(1)
Déplacements et réceptions	(4)	(5)
Honoraires	(111)	(136)
Frais postaux et de télécommunications	(9)	(9)
Maintenance et entretien	(209)	(186)
Amortissement financier de caducité (a)	(17)	(202)
Redevances	(122)	(139)
Total des services extérieurs	(1 116)	(1 151)

(a) Amortissement de caducité sur les équipements et installations remis à titre gratuit à la fin de la période de concession et ou d'exploitation (cf. Note 3.3.2).

7.5. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges de personnel		
Rémunérations du personnel	(150)	(95)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(51)	(40)
Autres charges de personnel	0	0
Total des charges de personnel	(201)	(135)

7.6. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dot./Amt. de l'écart d'acquisition	(144)	(144)
Dot./Amt. & Prov. des Immobilisations	(518)	(584)
Dot/Prov. engagements de retraite	(2)	0
Dot./Prov. nettes pour renouvellement	(25)	6
Dot/ Rep Prov. pour risques et charges d'exploitation	4	0
Total des amortissements, provisions et dépréciations	(685)	(723)

7.7. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Autres produits financiers	7	1
Produits financiers	7	1
Intérêts financiers	(37)	(42)
Frais et commissions bancaires	0	0
Charges financières	(37)	(42)
Résultat financier	(30)	(41)

7.8. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	367	44
Produits de cession d'immobilisations corp.	0	0
Reprises exceptionnelles sur provisions	133	13
Produits exceptionnels	500	56
Charges exceptionnelles sur les opérations de gestion	0	0
VNC des immobilisations corp. cédées	0	0
Provisions exceptionnelles	(158)	(7)
Charges exceptionnelles	(158)	(7)
Résultat exceptionnel	341	50

7.9. Impôts sur le résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges fiscales actuelles	(35)	0
Impôt différé	9	13
Résultat courant	(26)	13

La charge d'impôt est rationalisée de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat avant impôt	87	120
Taux d'imposition de l'entité fiscale	28%	28%
Impôt selon le taux d'imposition	(24)	(33)
Impôt enregistré dans le compte de résultat	(26)	13
Différence	(2)	46
Différences permanentes	(42)	(42)
Déficits fiscaux antérieurs non reconnus et utilisés sur la période	33	65
Ecrêtement des impôts différés sur différences temporaires long terme	9	15
Autres différences temporaires	(2)	8
Total	(2)	46

8. Autres informations

8.1. Évènements postérieurs à la clôture

Une offre volontaire de rachat des 26 111 actions cotées d'HYDRO EXPLOITATIONS SA a été émise le 16 janvier 2020 par l'actionnaire de référence POTAMOS, au prix de 69.34 € l'action conduisant à la suspension de la cotation sur la période du 6 février 2020 au 11 mars 2020. Cette offre volontaire de rachat était accompagnée d'une demande de radiation de la cotation des actions du marché Euronext Access. Seulement 11 903 actions cotées, soit 45.6% des actions cotées, ont été rachetées à l'issue de la période conduisant au rejet de la demande de radiation et à la reprise de la cotation le 18 mars 2020 sur le marché Euronext Access.

L'activité du Groupe n'est pas affectée sur l'exercice 2020 par les mesures prises pour la lutte du COVID19 dans la mesure où le cœur de métier du Groupe est la production d'électricité par l'utilisation de l'énergie hydraulique de différents cours d'eau. Cette production ne nécessitant pas de main d'œuvre et est directement vendue à EDF.

8.2. Information sectorielle

La répartition du chiffre d'affaire par centrale est la suivante.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Campagne	140	205
Mondavezan	281	289
Labastidette	373	384
Saint Aventin	319	492
Cerbère	141	154
Clairac	356	391
Touzac	374	387
Total	1 984	2 302

L'activité et le patrimoine du Groupe est réalisé et établi en France et en euro.

8.3. Effectif

<i>Personnel à la fin de la période</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dirigeants, cadres	0	2
Employés et ouvriers non cadres	5	3
Total	5	5

8.4. Rémunérations allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 est de 74 783 €.

8.5. Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Nantissements HYDRO EXPLOITATIONS	924	924
Nantissements SEGG	476	476
Nantissements HYDRO ELECTRIQUES DE SAINT AVENTIN		
Engagements donnés	1 400	1 401
Cautions solidaire HYDRO EXPLOITATIONS reçue par HYDRO ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN	519	519
Engagements recus	519	519

8.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes se sont élevés à 8 280 € au 31 décembre 2019 contre 7 990 € au titre de l'exercice précédent.